Techniseal®
Protège et embellit

Nettoyant
pour bois

(144-500 /850 g)

MISE À JOUR

25 mars 2014
Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325
Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Bois nu, traité sous pression, peint, teint, etc.
- Terrasses, clôtures, pergolas, balcons, parements, cadres de fenêtres, bardeaux, corniches, etc.

PROPRIÉTÉS

- Redonne au bois son aspect d'origine
- Pour terrasses, clôtures, parements, etc. (bois nu, teint, peint ou verni)
- Déloge la moisissure, la saleté incrustée et la graisse (barbecue)

DESCRIPTION

Le Nettoyant pour bois de Techniseal® est un concentré en poudre à dissoudre dans l'eau. Il redonne au bois son aspect d'origine en le débarrassant de sa teinte grisâtre ou noirâtre. Il déloge la moisissure, la saleté incrustée et la graisse (barbecue). Sur le bois nu, il assure une bonne pénétration aux Protecteurs pour bois de Techniseal®. Sur les surfaces peintes, teintes ou vernies, il réduit le lustre du vieux revêtement, assurant ainsi une bonne adhérence à la nouvelle couche de finition.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

• Protéger les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente afin de vous assurer que le résultat répond à vos attentes. • Ne pas utiliser près des cours d'eau, lacs et rivières.

DILUTION

Dans un arrosoir de jardin, dissoudre dans l'eau chaude à raison de 15 à 45 ml par litre d'eau, ou de 5 à 10 ml par litre d'eau si la solution est appliquée sur du bois de cèdre neuf ou âgé de moins d'un an.

FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE FICHE TECHNIQUE

APPLICATION

À l'aide de l'arrosoir, couvrir la surface et laisser agir 15 minutes. Brosser la surface dans le sens du veinage en prenant soin de ne pas laisser sécher le produit ; rincer abondamment à l'aide d'un jet d'eau. Éviter que les eaux de rinçage n'aillent aux égouts. Répéter au besoin.

Note : Pour un rinçage plus facile, rapide et efficace, utiliser un jet d'eau sous pression (500 à 1 000 lb/po2 [3 500 à 7 000 kPa]). Cette méthode permet également d'éviter le frottage.

POUVOIR COUVRANT

850 g de poudre diluée nettoient de 15 à 39 m^2 (170 à 425 pi^2). La consommation dépendra de l'état du bois.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Format détail	Unités par boîte	Unités par palette
144-500	850 g	12	540

AVERTISSEMENT

LE CONTENU PEUT ÊTRE NOCIF. PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Manipuler avec soin. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage : Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques ou masque de protection du visage. Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. **PREMIERS SOINS Contient :** Percarbonate de sodium, Phosphate de trisodium, dodécahydraté, Carbonate de sodium, Métasilicate de disodium. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau. En cas de contact avec les vêtements, enlever ceux-ci. En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée.

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

Techniseal® garantit ce Nettoyant contre tout défaut de fabrication. Cependant, comme elle n'a aucun contrôle sur la préparation de la surface et sur l'application du produit, la société ne peut garantir le résultat obtenu. La garantie de Techniseal® se limite uniquement au remplacement d'un produit qui s'avère défectueux, et ne couvrira jamais les coûts de main-d'œuvre. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation.